



COMMUNE DE  
MODAVE

CONSEIL COMMUN COMMUNE/CPAS – CONVOCATION - ORDRE DU JOUR

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-23 du code de démocratie locale et de la décentralisation, et aux sections 2, 3, 4 et 5 du Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil commun Commune/CPAS qui aura lieu

le mardi 8 novembre 2022 à 19h30

Salle du Conseil communal,  
Place Georges Hubin n° 1. – 4577 Vierzet-Barse

Séance publique

1. Rapport synergies
2. Déclaration de politique sociale 2023

Modave, le 25/10/2022

Par le Collège communal :

Le Directeur général,  
Legrand Frédéric

La Directrice Générale,  
Simon Aurélie



Par le Bureau Permanent,

Le Bourgmestre,  
Thomas Eric

La Présidente,  
Defays Jeanne